

RPR60700 RCF - lot de 2 protections pluie pour enceintes RCF.

| | |
|------------------------------|----------|
| CARACTERISTIQUES GENERALES : | |
| Réf : | RPR60700 |



RPR60700 RCF - lot de 2 protections pluie pour enceintes RCF.

Lot de 2 protections anti-pluie RPR60700 RCF - Pour enceintes ART, NX, NXL et NXW

Conçu pour protéger efficacement vos enceintes RCF lors d'une utilisation en extérieur, ce lot de 2 protections anti-pluie RPR60700 offre une solution pratique pour préserver votre matériel face aux intempéries. Adaptées à plusieurs modèles professionnels de la marque, ces housses assurent une protection fiable tout en conservant une installation simple et rapide.

Caractéristiques principales

Type de protection : protections anti-pluie pour enceintes RCF.

Quantité : lot de 2 housses de protection.

Compatibilité : ART 945-A, NX 912-A, NX 912-SMA, NX 915-SMA, NX 985-A, NXL 24-A MK2, NXL 44-A MK2 et NXW 44-A.

Utilisation : idéale pour les prestations extérieures, événements, installations mobiles ou fixes exposées à l'humidité.

Conformité : produit conforme CE.

Spécifications techniques



PROZIC
113 Ancienne route Imperiale
31120 Portet-sur-Garonne
05 82 950 710

Référence : RPR60700.
Marque : RCF.
Protection : pluie.
Couleur : noir RAL 9005.
Poids : 0,5 kg.
Poids avec emballage : 0,65 kg.
Dimensions du colis : 65 x 280 x 130 mm.

Points forts

Protection adaptée aux enceintes RCF : ces housses sont pensées pour plusieurs modèles de la gamme ART, NX, NXL et NXW.

Solution pratique pour l'extérieur : elles permettent de sécuriser le matériel audio lors d'événements exposés à la pluie ou à l'humidité.

Format lot de 2 : idéal pour équiper une paire d'enceintes avec une protection homogène.

Design discret : la finition noire RAL 9005 s'intègre facilement dans un environnement scénique ou professionnel.

| | | |
|-----------------------------------|--|---------------------|
| Packaging : | | |
| Dimensions produit : | | EAN : 8024530023072 |
| <i>Données non contractuelles</i> | | |